

DECAPAGE DES SOLS « AU MOUILLÉ »

Métiers concernés

Agents de Propreté :

Industrie agro-alimentaire /
Hôtellerie – Hôtellerie plein air /
Milieu hospitalier : ASH - APH –
AVS

Public concerné

Salariés / Contrat Pro / Travailleurs
Handicapés

Prérequis

Comprendre le français

Durée

1 jour

Dispositif de formation

Présentiel

Matériel

Plateau technique
Vidéoprojecteur

OBJECTIF OPERATIONNEL

Être capable :

⇒ De mettre à nu (décaper) les revêtements de sol (linoléum, thermoplastiques, vinyle-amiante, carrelages, pierre...) en enlevant la totalité des couches de protection (cires, émulsions, métallisations, dispersions) précédemment appliquée.

Modalités d'accès

1. Entretien individuel
2. Test de positionnement

Date :

Tarif par personne :

210€

MODULES

Module 13 : Décapage des sols « au mouillé »

- Les différentes actions
- Etat initial du sol
- Matériel nécessaire
- Produit et dosage
- Consommation
- Contrôle du résultat



Modalités d'encadrement pédagogique des séquences

Présentiel : pratique ; mise en situation professionnelle ; évaluation.

Méthodes mobilisées

- QCM
- Jeux de rôle
- Mise en situation
- Etude de cas pratique : plateau technique ou poste de travail

Modalités de suivi et d'évaluation

En présentiel : pratique avec mise en situation sur un thème se rapportant au module et débriefing.

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister

Formateur dans le domaine de l'hygiène et la propreté.

Intervenant qualifié avec des années de pratique dans le domaine de l'hygiène et la propreté.

Modalités techniques

Des évaluations sont effectuées tout au long de la formation afin de vérifier l'acquisition des apprentissages et des savoirs avec une appréciation :

Rubrique	A (Acquis)	ECA (En cours d'acquisition)	NA (Non Acquis)
----------	------------	------------------------------	-----------------

Les stagiaires auront les coordonnées du formateur référent qui aura été désigné : téléphone, mail et pourront le joindre selon des créneaux définis à l'entrée en formation afin de répondre aux questions d'ordre technique ou pédagogique au cas par cas.

Le formateur référent effectuera un suivi à 3 mois et à 6 mois des stagiaires avec un questionnaire se rapportant à la vérification de l'application des connaissances acquises.

CONTACT

Martine CEBOLLADA

Directrice ACTION FORMATION Consultante et Coach et RH

04 68 87 67 87 – 06 25 25 87 99

martine@actionformation.fr